

DEPANNAGE : METHODOLOGIE ET COMMUNICATION

Code R4376

Objectifs :

A l'issue de cette formation, le participant doit être capable de :

- Identifier par une démarche rigoureuse un défaut d'équipement.
- Formuler correctement la spécification d'un dysfonctionnement.
- Identifier les principaux obstacles à la communication.
- Transmettre efficacement un message.
- Élaborer un compte-rendu d'intervention.

Méthodes et moyens pédagogiques :

- De nombreux exercices et l'utilisation d'un logiciel d'Enseignement Assisté par Ordinateur (EAO) facilitent l'apprentissage d'une méthode de recherche de pannes.
- Des travaux pratiques de diagnostic de panne seront effectués sur les équipements de l'entreprise ou de l'AFPI sud-ouest.

Public concerné et prérequis minimum nécessaire :

- Régleurs et personnels de maintenance.

Durée :

- 3 jours (21 heures).

Dates :

- Les 12 – 13 – 14 mars 2012 ou les 16 – 17 -18 novembre 2012.

Prix :

- 710 € HT par stagiaire.

CONTENU DE LA FORMATION

LA SPECIFICATION DU PROBLEME

- Examen attentif du fonctionnement réel
- Enquête auprès des utilisateurs
- Identification précise du défaut
- Localisation et ampleur de panne
- Formulation de la spécification

ANALYSE ET SYNTHÈSE

- Les différents outils d'analyse
- Décomposition fonctionnelle d'un système
- Recherche des blocs suspects d'un système
- Recherche des différences et changements
- Formulation des causes possibles
- Test de la cause la plus probable
- Dépannage ou réparation, contrôle et essais

COMMUNICATION

- Schéma de la communication
- Les principaux obstacles à la communication (déformation, déperdition du message)
- Analyser et synthétiser les informations à transmettre
- Argumenter et justifier son intervention
- Rédiger un compte rendu d'intervention

APPLICATIONS PRATIQUES

Des études de cas concrets et des mises en situation au travers de scénarii de dépannage sur des équipements de l'AFPI SUD-OUEST ou de l'entreprise permettront de valider pour les stagiaires :

- L'identification et la spécification d'une panne
- L'analyse du dysfonctionnement et les possibilités d'y remédier
- L'argumentaire et la justification de l'intervention
- Le compte rendu d'intervention